

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—
L'EMBAUCHE DE MICHAEL DEEVER COMME DÉMARCHEUR

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. De nombreux Canadiens s'interrogent de plus en plus sur la participation du gouvernement canadien aux enquêtes qui vont avoir lieu et sur le scandale créé par l'embauche de Michael Deaver, ancien conseiller de la Maison Blanche. Une partie de ce problème tient à des informations confuses et contradictoires. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voudrait-il donner des renseignements au Parlement—non à nos voisins du Sud—au sujet du rapport que publie aujourd'hui le Bureau de la comptabilité générale qui confirme que M. Fred Doucet, du Bureau du premier ministre, a été le premier à parler de l'embauche de M. Deaver par le gouvernement du Canada...

M. le Président: À l'ordre. La question est un peu longue je pense. Est-ce là la question du député?

M. Axworthy: Monsieur le Président, j'étais en train de poser une question et je voudrais continuer.

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Est-ce bien M. Doucet du Bureau du premier ministre qui a offert à M. Deaver d'être embauché par le gouvernement du Canada?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'ignore qui a soulevé cette question; mais je sais quand elle l'a été. C'est-à-dire après que M. Deaver eut quitté la Maison Blanche.

M. Broadbent: Comment pouvez-vous le savoir si vous ignorez qui l'a soulevée?

LA LETTRE DE L'AMBASSADEUR CANADIEN

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, c'est exact. C'est un autre exemple de transparence.

Quand l'ambassadeur du Canada à Washington a dit qu'un haut fonctionnaire du gouvernement avait pressenti M. Deaver pour un emploi avant qu'il ait quitté la Maison Blanche, ce haut fonctionnaire était-il M. Doucet, membre du Bureau du premier ministre?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député agit souvent par étourderie et je suppose qu'il déforme les faits sans s'en rendre compte. La lettre de notre ambassadeur, M. Gotlieb, indique qu'un fonctionnaire canadien avait fait une observation enjouée à M. Deaver. Ce fonctionnaire était M. Doucet.

M. Axworthy: C'est ce que nous voulions savoir.

Questions orales

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

L'ABANDON DE RECHERCHES EN ONTARIO—ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre en tant que tel ou en sa qualité de ministre de la Défense nationale. Va-t-il ordonner la tenue d'une enquête sur les activités de recherche et de sauvetage entreprises en novembre dernier pour retrouver deux personnes qui ont apparemment survécu quelques jours après que les recherches ont été abandonnées?

L'hon. Harvie Andre (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, l'enquête préliminaire a déjà été effectuée. L'enquête se poursuit en vue de trouver une réponse aux questions que le député a soulevées.

LA COORDINATION DES OPÉRATIONS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, le vice-premier ministre ou le ministre associé de la Défense nationale déposera-t-il à la Chambre les conclusions de cette enquête et étudiera-t-il aussi les efforts concertés des divers éléments qui participent aux recherches? Va-t-on déposer à la Chambre un rapport exposant clairement les méthodes suivies par les divers groupes participants, en indiquant le nom des responsables qui décident quand il faut abandonner les recherches?

L'hon. Harvie Andre (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, le député a posé un grand nombre de questions. Je suis tout à fait prêt à y répondre à l'endroit et au moment voulus. Le député pourrait écrire au comité ou profiter de l'étude des prévisions de dépenses pour en discuter. Cependant, sa demande suppose l'existence d'un document qui contiendrait tout ce qu'il veut savoir. Je ne suis pas sûr qu'il existe un tel document, mais je tiens à assurer au député que nous ne voulons cacher aucun des renseignements qui l'intéressent.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LE DÉVERSEMENT DE DIOXINE DANS LA RIVIÈRE NIAGARA

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. On a appris en fin de semaine que de la dioxine se déversait directement dans la rivière Niagara et le lac Ontario à partir d'un égout pluvial de Buffalo, dans l'État de New York. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce que lui et le gouvernement comptent faire pour écarter le risque d'un désastre qui pourrait dépasser en gravité celui de Tchernobyl en Union soviétique? Que fera-t-il pour protéger l'eau potable d'environ 10 p. 100 de la population canadienne?